

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00181

Numéro SIREN : 793 785 528

Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE BIOLOGISTES MEDI

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2018 sous le numéro de dépôt 1414

PARFINABIO

**Société de participations financières de profession libérale
de biologistes médicaux Parfinabio**

SPFPL par actions simplifiée au capital de 100 Euros

Siège social : 4 avenue de la République, 52000 Chaumont

793 785 528 RCS Chaumont

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Certifiés conformes

Monsieur Jean-Philippe SEGUR
Président



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours / Avances et				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	21 583 771		21 583 771	21 583 771
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 583 771		21 583 771	21 583 771
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfiques				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	6		6	
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	183 066		183 066	279 462
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	183 071		183 071	279 462
Charges à répartir sur plusieurs exerci	495 892		495 892	
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	495 892		495 892	
TOTAL ACTIF	22 262 734		22 262 734	21 863 233

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 106 698	-15 501
RESULTAT DE L'EXERCICE	570 443	-1 091 197
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-536 155	-1 106 598
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		16 407 649
Découverts et concours bancaires	8 039	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 039	16 407 649
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	22 243 968	5 555 351
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	546 883	1 006 830
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéficiaires		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 798 890	22 969 831
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	22 262 734	21 863 233

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	537 483				537 483	
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	537 483				537 483	
CONSOMMATION M/SES & MAT	549 890		1 045 370		-495 480	-47,40
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	549 890		1 045 370		-495 480	-47,40
MARGE SUR M/SES & MAT	-12 407		-1 045 370		1 032 963	-98,81
CHARGES	41 846		21 584		20 262	93,88
Impôts, taxes et vers. assim.	255		21 584		-21 329	-98,82
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	41 591				41 591	
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-54 253		-1 066 954		1 012 701	-94,92
Produits financiers	1 488 194		733 195		754 999	102,97
Charges financières	863 948		757 438		106 510	14,06
Résultat financier	624 246		-24 243		648 489	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	569 993		-1 091 197		1 661 190	-152,24
Produits exceptionnels	450				450	
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	450				450	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	570 443		-1 091 197		1 661 640	-152,28

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SPFPL DE BIOLOGISTES MEDICAUX PARFINABIO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 22 262 734 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 570 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le 14 juin 2017, le groupe auquel appartient la société PARFINABIO a procédé à une opération de refinancement visant à réduire le montant des frais financiers supportés par le groupe. De ce fait la société a supporté des frais d'émission d'emprunt pour un montant de 537 483 €. Elle a procédé à l'étalement de ces frais d'emprunt sur la durée des emprunts du groupe, soit 7 ans, contrairement aux opérations de financement réalisées en 2015.

Au titre de l'exercice 2017, la prise en charge correspondante s'élève à 41 591 € pour 6,5 mois.

Autres éléments significatifs

En date du 01/10/2017, la société Biopole 21 a absorbé Bio Santé avec effet rétroactif au 01/01/2017, ainsi la participation détenue par la société se dénomme à présent BC-Lab et est désormais une SELAS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	21 583 771			21 583 771
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	21 583 771			21 583 771
ACTIF IMMOBILISE	21 583 771			21 583 771

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS BC LAB 21000 DIJON	4 586 886	36 339 581	51,89	5 757 136
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	21 583 771	21 583 771			1 488 194
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	6	6	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6	6	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BIO SANTE	6
Total	6

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-15 501
Résultat de l'exercice précédent	-1 091 197
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-1 106 698
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 106 698
Total des affectations	-1 106 698

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	100				100
Report à Nouveau	-15 501	-1 106 698	-1 106 698	-15 501	-1 106 698
Résultat de l'exercice	-1 091 197	1 091 197	570 443	-1 091 197	570 443
Total Capitaux Propres	-1 106 598	-15 501	-536 255	-1 106 698	-536 155

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 798 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 039	8 039		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	546 883	546 883		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 243 968	22 243 968		
Produits constatés d'avance				
Total	22 798 890	22 798 890		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 281 243			
(**) Dont envers les associés	22 243 968			

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUS	9 400
Fournisseurs fnp groupe	537 483
C/C INTERETS COURUS	572 615
Total	1 119 498

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 488 194	733 195
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 488 194	733 195
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	863 948	757 438
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	863 948	757 438
Résultat financier	624 246	-24 243

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
PRODUITS DE GESTION SUR EXERCICE ANTERIEURS		450
TOTAL		450

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	569 993		569 993
+ Résultat exceptionnel	450		450
- Participations des salariés			
Résultat comptable	570 443		570 443
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant"			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 676 218 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Défis reportables	2 108 655
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	676 218
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LABORATOIRE EIMER

Forme : SELAS

SIREN : 421150319

Au capital de : 111 977 euros

Adresse du siège social :

53 RUE NATIONALE
67160 WISSEMBOURG

PARFINABIO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

PARFINABIO

Société par actions simplifiée au capital de 100 €

Siège social : 4 Avenue de la République - 52000 CHAUMONT

R.C.S : 793 785 528

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARFINABIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de méthode comptable » du paragraphe « Faits Caractéristiques - Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- les frais d'emprunt de l'opération de refinancement du groupe réalisée en juin 2017, ont fait l'objet pour la première fois d'un étalement sur la durée de l'emprunt.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- dans le cadre des appréciations des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié de l'évaluation des titres de participation tels que mentionné dans le paragraphe « Titres de participation » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

PARFINABIO
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2017

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 30 avril 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Jean-Louis KOESSLER

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours / Avances et				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	21 583 771		21 583 771	21 583 771
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 583 771		21 583 771	21 583 771
Stocks				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	6		6	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	183 066		183 066	279 462
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	183 071		183 071	279 462
Charges à répartir sur plusieurs exerci	495 892		495 892	
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	495 892		495 892	
TOTAL ACTIF	22 262 734		22 262 734	21 863 233

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 106 698	-15 501
RESULTAT DE L'EXERCICE	570 443	-1 091 197
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-536 155	-1 106 598
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		16 407 649
Découverts et concours bancaires	8 039	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 039	16 407 649
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	22 243 968	5 555 351
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	546 883	1 006 830
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 798 890	22 969 831
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	22 262 734	21 863 233

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	537 483				537 483	
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	537 483				537 483	
CONSOMMATION M/SES & MAT	549 890		1 045 370		-495 480	-47,40
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	549 890		1 045 370		-495 480	-47,40
MARGE SUR M/SES & MAT	-12 407		-1 045 370		1 032 963	-98,81
CHARGES	41 846		21 584		20 262	93,88
Impôts, taxes et vers. assim.	255		21 584		-21 329	-98,82
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	41 591				41 591	
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-54 253		-1 066 954		1 012 701	-94,92
Produits financiers	1 488 194		733 195		754 999	102,97
Charges financières	863 948		757 438		106 510	14,06
Résultat financier	624 246		-24 243		-848 489	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	569 993		-1 091 197		1 661 190	-152,24
Produits exceptionnels	450				450	
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	-450				450	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	570 443		-1 091 197		1 661 640	-152,28

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SPFPL DE BIOLOGISTES MEDICAUX PARFINABIO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 22 262 734 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 570 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le 14 juin 2017, le groupe auquel appartient la société PARFINABIO a procédé à une opération de refinancement visant à réduire le montant des frais financiers supportés par le groupe. De ce fait la société a supporté des frais d'émission d'emprunt pour un montant de 537 483 €. Elle a procédé à l'étalement de ces frais d'emprunt sur la durée des emprunts du groupe, soit 7 ans, contrairement aux opérations de financement réalisées en 2015.

Au titre de l'exercice 2017, la prise en charge correspondante s'élève à 41 591 € pour 6,5 mois.

Autres éléments significatifs

En date du 01/10/2017, la société Biopole 21 a absorbé Bio Santé avec effet rétroactif au 01/01/2017, ainsi la participation détenue par la société se dénomme à présent BC-Lab et est désormais une SELAS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	21 583 771			21 583 771
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	21 583 771			21 583 771
ACTIF IMMOBILISE	21 583 771			21 583 771

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS BC LAB 21000 DIJON	4 586 886	36 339 581	51,89	5 757 136
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	21 583 771	21 583 771			1 488 194
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	6	6	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6	6	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BIO SANTE	6
Total	6

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-15 501
Résultat de l'exercice précédent	-1 091 197
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-1 106 698
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 106 698
Total des affectations	-1 106 698

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	100				100
Report à Nouveau	-15 501	-1 106 698	-1 106 698	-15 501	-1 106 698
Résultat de l'exercice	-1 091 197	1 091 197	570 443	-1 091 197	570 443
Total Capitaux Propres	-1 106 598	-15 501	-536 255	-1 106 698	-536 155

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 798 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 039	8 039		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	546 883	546 883		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 243 968	22 243 968		
Produits constatés d'avance				
Total	22 798 890	22 798 890		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 281 243			
(**) Dont envers les associés	22 243 968			

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUS	9 400
Fournisseurs fnp groupe	537 483
C/C INTERETS COURUS	572 615
Total	1 119 498

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 488 194	733 195
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 488 194	733 195
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	863 948	757 438
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	863 948	757 438
Résultat financier	624 246	-24 243

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
PRODUITS DE GESTION SUR EXERCICE ANTERIEURS		450
TOTAL		450

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	569 993		569 993
+ Résultat exceptionnel	450		450
- Participations des salariés			
Résultat comptable	570 443		570 443
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 676 218 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	2 108 655
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	676 218
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LABORATOIRE EIMER

Forme : SELAS

SIREN : 421150319

Au capital de : 111 977 euros

Adresse du siège social :

53 RUE NATIONALE

67160 WISSEMBOURG

PARFINABIO

Société de participations financières de profession libérale
de biologistes médicaux Parfinabio

SPFPL par actions simplifiée au capital de 100 Euros

Siège social : 4 avenue de la République, 52000 Chaumont

793 785 528 RCS Chaumont

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 21 JUIN 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 570 443 €, en totalité au report à nouveau, qui passe ainsi de -1 106 698 € à -536 255 €.

Elle constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Elle prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Jean-Philippe SEGUR

Président

